

DECISION

OBJET : Aménagement des abords du cinéma et de la crèche au Creusot - Dépôt d'un permis d'aménager pour l'aménagement d'espaces publics dans le périmètre de protection des monuments historiques

Le PRÉSIDENT de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 6 octobre 2022, devenue exécutoire à compter du 8 octobre 2022, lui donnant délégation de compétences en vertu des dispositions susmentionnées,

Vu l'article R 421-20 al.4 du Code de l'Urbanisme,

Considérant le projet d'aménagement des abords du cinéma et de la crèche à proximité du centre-ville du Creusot et de la montagne de Marolle, entre la rue Hélène Boucher et la voie ferrée.

Considérant que les aménagements à réaliser dans le cadre de ce projet concernent la création d'espaces publics dans le périmètre de protection des monuments historiques,

Considérant que les travaux sont ainsi soumis au dépôt d'un permis d'aménager conformément à l'article R 421-20 al.4 du Code de l'Urbanisme,

Considérant que depuis le 1^{er} janvier 2022 les demandes d'autorisations d'urbanisme peuvent être déposées par voie dématérialisée, via le guichet unique en ligne de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau,

DECIDE ce qui suit :

- D'autoriser Monsieur le Président à déposer ce permis d'aménager par voie dématérialisée via le guichet unique, et tous les documents afférents à cette demande d'autorisation d'urbanisme ;

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;

La présente décision sera communiquée aux membres du conseil communautaire à la faveur d'une prochaine réunion.

Fait à Le Creusot, le 23 octobre 2023

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 23 octobre 2023
et publié, affiché ou notifié le 23 octobre 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRESIDENT,

LE PRESIDENT,

David MARTI

David MARTI

Handwritten signature of David Marti in black ink, consisting of stylized initials 'DM' followed by a horizontal line.Handwritten signature of David Marti in black ink, consisting of stylized initials 'DM' followed by a horizontal line.